VENTES A L'ENCAN.

# Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Résidence Cottage agréable

**No 529, Jena,**

Coin de la rue Annonciation.

Succession de Frederick William Blessi.

No ——— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 sept. 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé signé le 15 août 1899 et rendu dans la succession ci dessus intitulée:

Le désirable cottage résidence simple No 529 rue Jena, coin Annonciation, retiré de la banquette, et ayant 3 chambres, cuisine, galerie couverte et "shedroom" cours devant, de côté et derrière, avec hangars citerne, etc., le tout en bonne condition, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 116, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena Annonciation et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 1 ou parties des lots Nos 7 et 8, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur et inégale sur la rue Annonciation, environnement Jersey, et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Jena et Annonciation, dans un voisinage tranquille, à proximité de la ligne de char de l'avenue Napoléon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, devra payer les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, et faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente passé devant Wynne G. Rogers Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGES-RESIDENCES

**Doubles et simples productifs,**

**Nos 2469, 24.71, 2473, 2475 et 2467**

**Nord Remparts.**

Entre les rues St-Roch et Espagne.

SUCCESSION DE Mme CATHERIN LAND.

No 59,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté 16 août 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le désirable cottage double en bois et couvert en ardoises, Nos 2469 et 2471 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Tout et singulier un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 1 de l'îlet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par J. A. Puego le 14 janvier 1789, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire public, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les circonstances et dépendances y appartenant; en bonne condition, accessible aux lignes de chars et loué $240 par an.

2° Le cottage double en bois couvert en ardoises, productif, Nos 2473 et 2475 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 31 borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St-Claude (anciennement Bons Enfants); ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par J. A. Puego, le 14 janvier 1899, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public; ledit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, sans exception, en bonne condition, à proximité des lignes de chars et louée à raison de $240 par an

3° Le gentil cottage-résidence simple, No 2467 rue Nord Remparts, contenant corridor, galerie à l'arrière, 7 chambres, cour dans le fond, hangar, citerne, etc; allée de côté et banquette pavée; le tout pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, (anciennement Amour), Espagne, St Claude, (anciennement Bons Enfants) et St Roch (anciennement Poète) désigné comme lot No 7 mesurant 27 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté le 15 juin 1858, un croquis duquel est annexé à un acte passé devant W. A. Cantell, un notaire public de cette ville, ensemble avec le sol et généralement les améliorations du fonds, ces dépendances qui peuvent en dépendre, sans exception qui se trouvent sur ladite division, dans un quartier tranquille et chérit des ouvriers. Louée $180 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur acquittera les taxes de Ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1899 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente et comprise les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, passés devant Rob. J. Maloney, Esq., N. P.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 à date

# Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix Améliorée dans le Cinquième District.

**COTTAGE SIMPLE.**

No 342, rue Magnolia, Algier.

No 59231—Succession de Joseph Klein et femme—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 624 Place Commerciale JEUDI 7 septembre 1899, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique à midi, en vertu d'un ordre signé le 5 août 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en vacance, les propriétés ci-dessous décrites:

Etant la moitié d'un lot de terre désigné par le No 17 de l'îlet No 40, mesurant ledit entier lot; 13 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Hamire sur 120 pieds de profondeur, îlet borné par les rues Bellerive, Alix, Pelican et Hamire, portant le numéro municipal No 341 rue Hamire.

Ledit lot étant environnant, de mesurements, voyez plans à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Après les vente et comprise les timbres du Revenu de l'autre part, frais du vendeur, passé devant Edwin H. Hughes, Esq., notaire public.

5 août—1 6 13 20 27—sept 3 à date.

Succession de Marie Vincente Quevedo Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 6[illegible]—Division [illegible] Jean P. Martinez a [illegible] d'un [illegible] de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. [illegible] Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] Marie Vincente Quevedo Scott, [illegible] Martinez, demandeur, [illegible] Quevedo, défendeur, [illegible] ordonné à moi de procéder à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Quartier, Magazine, Conti et Washington, désigné par le No 3[illegible] sur un plan fait par [illegible] d'arpentage fait par W. [illegible] [illegible] ville, en [illegible] Grondel, [illegible] 1[illegible] [illegible] Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] plaignant.

[illegible] août—[illegible] 5 21

VENTES A L'ENCAN.

# Stroubback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## SUCCESSION DE Mme MARY ANN GILDING.

No 59,829—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

**Propriété de Choix dans le Premier District.**

La Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, îlet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilie, voyer de ville daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries de devant de côté et de derrière, et huit chambres dans la cour, grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'îlet borné par la rue Girod, et contient grand "showroom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont, une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour est une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

# Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Propriété Cottage

—DANS LE—

## PREMIER DISTRICT

Près du Chemin de fer Jackson et du Nouveau Bassin.

**No 1011 rue Magnolia,**

Entre les rues Euphrosine et Calliope.

A L'ENCAN.

Succession de Peter F. Nicholson.

No 47,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre homologant la procédure d'une assemblée de famille tenue pardevant Jno. J. Ward, notaire, daté et signé le 25 juillet 1899, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme il suit, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara, Euphrosine et Calliope. Le lot est désigné par le No 3 et mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Magnolia sur cent pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme le No 1011 rue Magnolia.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque, lien de vendeur et privilège sur ladite propriété faisant avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le transfert de l'assurance et l'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1899 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu de Guerre des Etats-Unis pardevant Jno. J. Ward, notaire

30 juillet—30—sept 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE

## Vente d'une grande Propriété de Valeur amélioré du Quatrième District.

Connue comme le No 1118 rue Quatrième, entre les rues Magasins et Camp.

Michel Ber vs Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Cadiz, Laurel et Jena; ledit lot mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur. Conditions: Comptant.

E. A. Carrère, Commissaire Priseur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## RESIDENCE COTTAGE,

**1043 rue Milan,**

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Peter J. Gath.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 14 août 1899, docket No 59,946 pour le compte de la succession de Peter J. Gath, il sera vendu à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Chestnut désigné par le No 4, et mesurant 29 pieds 1 pouce 1/2 de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant environ 5 chambres et connu comme le No 1013 rue Milan.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans à l'option de l'acquéreur avec 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1899, et devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur des E.-U. sur l'acte et les billets.

17 août—17 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente en Partage.

Dans l'affaire de

Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als.

**Mardi, 19 septembre 1899.**

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 10 juillet 1899 et signé le 14 juillet 1899, docket No 59,600 dans l'affaire de l'homme O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als pour effectuer un partage, à l'enchère publique il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans de Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Julie et St Joseph et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins, sur 170 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques servant comme un établissement de marchand ferrant et connu comme le No 815 rue Magasins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et lîet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, connue comme le No 518 rue Julie.

3° Trois certains lots de terre qui sont contigus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et lîet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et désignés par les Nos 6 7 et 8 et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, servant comme une fabrique de wagons et boutique de réparation et connus comme les Nos 522, 526 et 530 rue Julie.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasins et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure française, 60 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques servant comme une fonderie et connue comme les American Iron Works

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Baronne et Marengo, et mesurant 65 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 152 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottages en bois connu comme le No 4011 rue Carondelet.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Carondelet, Baronne et Baronne et mesurant 35 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 126 pieds le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, occupée par la pompe Chimique No 2 et connue comme le No 1722 rue Première.

7° Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Canal, Dupré et l'avenue Cleveland, et désignés par les Nos 11, 12, 13, 14 15 et 16, lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 142 pieds 6 lignes, entre lignes parallèles; les lots Nos 13, 14 et 15 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 16 lequel formant l'encoignure de la rue Gayoso et de l'avenue Cleveland, mesurant 34 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

8° Vingt-cinq actions de la Firemen's Building Association, Livre No 2943, séries 22.

Termes et Conditions—Comptant pour les actions et comptant pour la part du mineur, John B. O'Connor; et pour le reste des propriétaires et le mineur Alverson, un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les polices d'assurance et les taxes pour 1899, devant être (prorated) et les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Theodore G. Spizzfaden notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

13 août—13 20 27—sept 3 10 17 18 19

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James J. May et femme.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 59,820.—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, le vendredi à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1899, à midi, la suivante décrite propriété: Une demie indivisée de deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dédiés par les numéros 9 et 10 dans l'îlet borné par les rues Jersey, Cadiz, Laurel et Jena; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur. Conditions: Comptant.

E. A. Carrère, Commissaire Priseur.

Août—[illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

# Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

## UN JOLI COTTAGE SIMPLE

—ET—

**UN BEAU LOT DE TERRE.**

Dans l'affaire de la succession de Mme Victoire Angamar, veuve de Philip Videt.

No 59,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau 834 rue Carondelet—JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 1er août 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 33, borné par la rue Liberté (autrefois St-André), l'avenue Franklin (autrefois rue St-David), la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane; ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, No 3310 rue Liberté et contenant quatre chambres.

2° Un certain lot de terre, sans améliorations, situé dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Liberté (autrefois St André), Amélia, Howard (autrefois St-George) et Delachaise, ledit lot étant désigné comme lot No 7 sur un plan de C. A. De Armas, ancien voyer, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17ème jour d'août 1885, et mesurant 29 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 120' 1" 2''' entre lignes parallèles

Conditions.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt là-dessus du jour de l'adjudication, devant être garanti par des billets de l'acquéreur et garantie ensemble, avec 10 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des billets, par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, la propriété devant être conservée assurée par l'acquéreur contre le feu, et l'argent de l'assurance fait payable au porteur ou porteurs du dit billet ou billets, jusqu'au montant dû là-dessus, l'acquéreur devant payer toutes les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et de faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes devant être passés pardevant Francis D. Cherbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres nécessaires du revenu de l'intérieur.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Wm Gowland.

No 59,834—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 834 rue Carondelet JEUDI, 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 juillet 1899, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 709, bornés par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, Nos 7 et 8 mesurant chacun 33' 3" 3 1/3''' de face à la rue Génois sur 110' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes district et îlet, désignée comme partie du lot No 11, mesurant 28' 8" de face à la rue Cleveland sur 133 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant— L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1899 et devant payer pour l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, comprenant les Timbres du Revenu de l'intérieur.

30 juil—30—sept 6 13 20 27 31

# Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## MARDI, LE 12 SEPTEMBRE.

**Propriétés de Choix et Rémunérative du Troisième District Consistant en (4) quatre Cottages Simple Et en une Résidence Double**

Connus par les Numéros 1504 08 10, Avenue St-Bernard et le No 1548 rue Derbigny, à proximité et contigus au Marché St-Bernard.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 12 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 7 août 1899, et signé par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Cronsailles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Trois lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Bernard, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Robertson Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les Nos 2, 3 et 4, en A B. C et sont contigus, et mesurant conformément avec un arpentage fait par George H. Grandjean, I. C. et voyer, portant la date du 11 août 1899, comme suit: La lot No 2 ou A mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St Bernard, sur une profondeur de 110' 3" 0''' sur la ligne du lot No 1, et 110' 9" 0''' sur la ligne du lot 3 ou B, et 21' 4" 1''' sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Le lot No 3 ou B, mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St. Bernard, sur 110' 9" 0''' de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 ou A, et 111' 3" 0''' sur la ligne du lot No 4 ou C, et 21' 4" 0'''dans le fond, le tout plus ou moins.

Lot No 4 ou C mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St Bernard sur 111' 3" 0'' de profondeur sur la ligne du lot 3 ou B, et 111' 9" 0''' de profondeur sur la ligne la plus près à l'avenue Claiborne, et 21' 4" 1''' de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

(A.) Les améliorations sur le lot 2 ou A consistant en un cottage simple en bois, retiré de la banquette, ayant quelque quatre chambres, citerne, dépendance, etc., et rapportant un revenu de $8 par mois, et est connu par le numéro municipal 1504 avenue St Bernard

(B) Les améliorations sur le lot 3 ou B consistant en deux cottages simples en bois, l'un desquels faisant face à la banquette, a quelque trois chambres, auvent sur le devant L'autre est situé vers le fond du lot, ayant quelques quatre chambres, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de $12.00 par mois, et sont connus par le numéro municipal 1508, avenue St Bernard. Les cours sont séparées et sont occupées par un ou plusieurs locataires.

(C.) Les améliorations sur le lot 4 ou C consistant en un cottage simple en bois avec cuisine attenante et contenant en tout quelques cinq chambres, faisant face à la banquette, a un auvent sur le devant, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de ($8 00) huit dollars par mois: il est connu par le numéro municipal 1510 avenue St-Bernard.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borne par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur adite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé séparément de chaque côté, citerne, latrines, dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un an de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1899 et payant les timbres postaux du Revenu Intérieur des E. U.; un dépôt de dix 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs.

GEO. A. MONTGOMERY, Averat.

13 août—13 13 20 27—sept 3 10 11 13.

VENTES A L'ENCAN.

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## PROPRIETES PAYANTES

Avantageusement situées Dans le Premier et le Troisième District.

**1319-1321**

Avenue Franklin entre Erato et Thalie.

**ELEGANTE**

maison à un étage à deux corps de logis retirée de la rue. Dans un voisinage faisant de rapides progrès, ayant les Eglises, les Chars, Ecoles, Marchés etc, à proximité, un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

**1932**

rue Marigny entre Prieur et Johnson. Joli cottage. Louer $6 par mois.

**2330**

rue Royale entre Mandeville et Marigny. Elégant cottage. Toutes les commodités à la main.

**2224-2226**

rue Remparts entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

**MAGNIFIQUE**

maison à deux corps de logis, Chars, Ecoles, Marchés, Eglises etc, près. Quartier tranquille et choisi. Louée $26 par mois.

**816-818**

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

**SPLENDIDE**

maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve. Quartier choisi. Le voisinage se rebâtit avec des maisons modernes. A proximité de toutes les commodités. Louée $24 par mois.

**820-822**

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

**ELEGANTE**

maison à un étage à deux corps de logis, touchant à celle décrite plus haut. Louée $22 par mois.

Succession de Charles W. Doyle.

No 51,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 6 septembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er août 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de grande valeur qui suivent, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 323, borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Thalie dès gné comme lot numéro sept de l'îlet numéro sept, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte passé le 20 mai 1841, pardevant D. L. McCoy, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages l'attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépendances à l'étage supérieur et deux chambres et dépendances au rez de chaussée de chaque côté, cour carrelée, gazon partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses